

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS  
tenue le 2022-10-11 à 19 h 00 en présentiel**

Présences :

Karine Dolbec, parent	Chantal Drouin, technicienne sdg
Roxanne Barrette, parent	Josée Robert, enseignante
Marie-Noëlle Ouellet, parent	Ariane Forget, enseignante
Isabelle Savard, parent	Sandra Guimont, enseignante
Kevin Ringuette, parent	Nathalie Wiseman, enseignante
Julie Genest, soutien	

Absences motivées : Jessica Fortin, parent

Absences non motivées :

Participaient également : Annie Guilbault, directrice

1. **VÉRIFICATION DU QUORUM**

La direction, Mme Annie Guilbault constate que le quorum requis par la loi est atteint et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposition no CE-22/23-413– Adoption de l'ordre du jour du 2022-10-11

1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2022-06-14
4. Suivis au procès-verbal du 2022-06-14
5. Parole au public

Décisions

6. Élections aux postes à la présidence, vice-présidence et comité de parents et trésorerie (art.56-60)
7. Calendrier et heures des séances du Conseil d'établissement (art.67)
8. Adoption des règles de régie interne du Conseil d'établissement (art.66-67)
9. Adoption du budget du C.É.
10. Adoption du budget de l'école et du service de garde (prévisions) (art.95)
11. Approbation des activités et sorties éducatives 2022-2023 (art. 87)
12. Approbation des normes et modalités des évaluations (art. 96.15)
13. Approbation d'un horaire continu le 23 décembre

Informations

14. Dénonciation d'intérêts
15. Membres de la communauté
16. Communications
  - a) du président
  - b) de la direction
  - c) du représentant au comité de parents
  - d) de la représentante du service de garde

7. **CALENDRIER ET HEURES DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art.67)**

Proposition no CE-22/23-416 – Calendrier et heures des séances du Conseil d'établissement (art.67)

Le calendrier propose 5 dates de rencontres pour le Conseil d'établissement 2022-2023 :

- 11 octobre 2022 à 19h00
- 6 décembre 2022 à 19h00
- 28 février 2023 à 19h00
- 24 avril 2023 à 19h00
- 12 juin 2023 à 19h00

Les lieux pour les rencontres seront déterminés par la direction et la présidence.

Mme Julie Genest propose d'adopter le calendrier des rencontres tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

8. **ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art.66-67)**

Proposition no CE-22/23-417 – Adoption des règles de régie interne du Conseil d'établissement (art.66-67)

Chaque page de la régie interne est revue afin que chacun puisse proposer d'éventuels changements. Madame Annie Guilbault mentionne qu'il n'y a aucune modification. Madame Karine Dolbec propose d'ajouter le logo de l'école du Sous-Bois.

Mme Isabelle Savard propose l'adoption des règles de régie interne telles que présentées.

**Adoptées à l'unanimité**

9. **ADOPTION DU BUDGET ANNUEL DU CÉ 2022-2023**

Proposition no CE-22/23-418 Adoption du budget annuel du CÉ 2022-2023

Le budget alloué annuellement au Conseil d'établissement est de 250\$, tel que recommandé par le Centre de services scolaire. L'année dernière, le montant alloué de 250\$ a été remis en cartes-cadeaux de chez Renaud-Bray par tirage aux élèves de l'école, étant donné qu'il n'avait pas pu être dépensé en raison de la Covid.

Mme Josée Robert propose l'adoption du budget annuel du CÉ 2022-2023 tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

10. **ADOPTION DU BUDGET DE L'ÉCOLE ET DU SERVICE DE GARDE (PRÉVISIONS) (art 95)**

Proposition no CE-22/23-419 Adoption du budget annuel de l'école et du service de garde (prévisions) 2022-2023

Madame Annie Guilbault présente le budget. Elle précise qu'un surplus est envisagé pour l'année 2022-2023.

Mme Nathalie Wiseman propose l'adoption du budget annuel de l'école et du service de garde (prévisions) tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

Madame Annie Guilbault mentionne qu'il y a eu un ajout de surveillants à l'extérieur lors des récréations et que pendant la gestion de la Covid, des zones de récréation sur la cour ont été créées pour séparer les petits des grands. Ces mesures que nous continuons d'utiliser en partie malgré la tombée des restrictions sanitaires, ont un impact positif sur le climat de l'école, tel qu'une diminution de 50% des manquements majeurs.

c) Du représentant au comité de parents

Madame Marie-Noëlle Ouellet mentionne qu'elle ne s'est pas inscrite pour siéger sur les comités au sein du comité de parents comme elle avait été mise d'office sur celui-ci l'an dernier. Elle mentionne que si les membres ont des faits remarquables à rapporter au comité, elle pourra s'occuper de transmettre l'information. Madame Karine Dolbec propose à Madame Ouellet de poser la question aux membres à chaque CÉ. Elle fera aussi un suivi au CÉ sur ce qu'elle entend des autres écoles lors des prochaines rencontres. Madame Karine Dolbec propose à Mme Marie-Noëlle Ouellet de présenter le fait discuté au point 16-b au comité de parents.

d) De la représentante du service de garde

Madame Chantal Drouin, explique aux parents que la période d'inscription aux activités parascolaires de la LIG est maintenant terminée et que les sélections ont débuté. Les parents questionnent madame Chantal Drouin sur la raison du pourquoi il n'y a pas d'activité pour les tout-petits dans la LIG. Elle mentionne que nos partenaires externes sont aussi victimes de la pénurie de personnel et que cela impacte l'offre de service, mais qu'il y a de la danse et du basket offerts dès la première année, au parascolaire.

e) Du représentant du personnel de soutien

Madame Julie Genest mentionne que le personnel de soutien a vécu un début d'année exigeant et bien occupé.

17. **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

Les membre du CÉ discutent de la sécurité des élèves aux abords de l'école ainsi que dans les stationnements.

Monsieur Kevin Ringuette suggère à la direction de sonder les parents dans l'info-parents si des parents ou des gens de leur entourage seraient volontaires à faire la circulation/sensibilisation, aux abords de l'école et dans les stationnements de l'école. Nous ciblerons une semaine pour ajouter ces bénévoles aux heures critiques matin (7h30 à 8h00) et soir (15h15 à 16h45).

Madame Karine Dolbec questionne la direction sur l'aide alimentaire disponible à l'école. Madame Annie Guilbault mentionne que des collations sont disponibles pour les élèves qui ont faim. Des dîners dépanneurs sont aussi achetés pour différentes situations, tel que des oublis, accidents ou autre.

On mentionne qu'il y a des coquilles sur la liste du matériel scolaire de 1<sup>re</sup> année sur le site web de l'école. Madame Annie Guilbault fera le suivi avec la secrétaire.

Monsieur Kevin Ringuette demande à ce que l'on discute à la prochaine rencontre sur le sujet de l'anglais intensif.

18. **AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'est abordé.